



# COOPÉRATIVISME DE PLATEFORME, UNE ÉCONOMIE RÉELLEMENT COLLABORATIVE ?



**Violaine Wathelet**  
Chargée de projets  
Pôle Études & Animations

**Analyse 2017**  
**Mots-clés :** démocratie – entreprise sociale – économie collaborative – numérique – mouvement coopératif

On a beaucoup parlé de l'économie collaborative et de sa récupération par les acteurs capitalistes<sup>1</sup>. Une récupération d'un concept et de pratiques qui a réussi à occulter des initiatives basées sur des principes de collaboration, de mutualisation des ressources au profit non pas de quelques-uns mais de larges communautés. Mais depuis un peu plus de deux ans, un mouvement international s'est constitué pour rappeler que ce holdup sur la coopération n'est pas l'unique voie. Il est possible de contrer l'appropriation de l'outil numérique par les logiques de rentabilité. C'est ce que propose le coopérativisme de plateforme.

## DES PLATEFORMES NUMÉRIQUES COOPÉRATIVES

### Pwiic, « People working in collaboration/in cooperation »

Plateforme numérique au siège social situé en Belgique, Pwiic met en relation des particuliers et des professionnels entre eux « *pour trouver n'importe quel service ou louer un objet à son voisin* »<sup>2</sup>. Jusque-là, rien de bien différent de certaines plateformes bien connues. Mais Pwiic se définit comme « *la première coopérative numérique* »<sup>3</sup> et propose donc à ses utilisateurs de devenir propriétaires de la plateforme. Ils deviennent alors des PwiicHum et auront un droit de vote à l'AG. Si les statuts actuels<sup>4</sup> ne correspondent pas encore à la volonté des fondateurs de mettre en place une réelle gouvernance participative<sup>5</sup>, ils vont être modifiés d'ici peu pour rentrer dans les conditions CNC<sup>6</sup>. Mais au-delà des statuts, la participation sur la plateforme se réalise à d'autres niveaux qu'à l'AG. Notamment à travers le système des « Actions de coopération ».

En fait, la plateforme ne se rémunère pas en captant une partie de la valeur créée par les prestations ou les objets échangés entre particuliers, mais par un système de Crédits. L'inscription sur la plateforme est gratuite que l'on soit demandeur de services ou prestataire de services. Lorsqu'un demandeur fait une demande de services (on appelle cette demande un Pwiic) le prestataire de service nécessite une quantité de Crédits pour y répondre. Le nombre de Crédits dépend de la tâche demandée. Ces crédits peuvent s'obtenir de deux manières : soit ils sont achetés à la plateforme pour 20, 50 ou 100 euros. Soit, ils peuvent être reçus en contrepartie « d'Actions de coopération ». Ceci ne vaut que pour les PwiicHum. Les « *Actions de Coopération sont définies*

<sup>1</sup> Voir : « [Et si l'économie collaborative n'existait pas ?](#) », « [Digitalisation et "nouvelles" formes d'emploi](#) », analyses SAW-B.

<sup>2</sup> <https://pwiic.com/fr/>

<sup>3</sup> Ibid.

<sup>4</sup> Statuts de Pwiic : <http://www.ejustice.just.fgov.be/tsv/tsvf.htm>

<sup>5</sup> Interview de Nathalie Devriese et Jacques Debry, fondateurs de la plateforme Pwiic, le 25 juin 2017.

<sup>6</sup> L'agrément CNC est délivré par le Conseil National de la Coopération (organe du SPF finances). Il permet de reconnaître les coopératives qui s'inscrivent dans les principes coopératifs et obligent les coopératives à respecter certaines règles (limitation de la puissance votale, limitation du dividende,...)

librement par la société et peuvent évoluer au fil du temps »<sup>7</sup>. Par exemple, il est possible pour des coopérateurs de corriger les fautes d'orthographe qui se trouvent dans les articles qui alimentent le blog de la plateforme.

Pour cette toute jeune plateforme, l'enjeu principal, actuellement, est celui de la participation des coopérateurs. « *Et ce n'est pas facile* », confie Nathalie Devriese, fondatrice de Pwiic, car « *pour la majorité des gens, une coopérative, c'est une société comme une autre* ».

## Partago

Partago est une coopérative lancée en 2015 par cinq Gantois. Elle propose un parc de voitures électriques partagées disponible via une application web. Son objectif est de diminuer l'émission de carbone liée au transport urbain et de rendre la ville plus saine et durable. L'entreprise est donc perçue comme un outil pour atteindre cet objectif. Pas de finalité lucrative, donc. Les profits reviennent au sein de la coopérative. Agréée par le CNC, elle promeut les principes de l'ACI dans son fonctionnement. Ainsi, chaque coopérateur dispose d'une voix qu'importe le nombre de parts qu'il détient, les dividendes sont limités à 6%<sup>8</sup>. La coopérative est détenue majoritairement par ses utilisateurs et des dispositifs participatifs sont mis en place pour favoriser la participation de tous et toutes : « *des séances de co-création, des événements, nos assemblées générales,...* »<sup>9</sup>.

## Fairmondo

Fondée en 2012, Fairmondo est une coopérative allemande dont l'objectif est de proposer une alternative juste aux géants du commerce en ligne tels qu'Amazon ou Ebay. Fairmondo propose un large choix d'articles tout en prônant particulièrement le commerce équitable. Elle s'est aussi donnée comme mission d'informer les utilisateurs à la consommation responsable et la lutte contre la corruption. Une partie des bénéfices est d'ailleurs reversée à des organisations qui luttent contre la corruption. Elle développe aussi son logiciel comme un projet open source. Elle appartient à ses utilisateurs, aux travailleurs de la plateforme et à d'autres membres qui voudraient soutenir le projet et s'est donné comme principe de ne pas intégrer dans son capital de gros investisseurs. « *Pour le financement, nous visons à garder l'entreprises à 100% dans les mains de la foule* »<sup>10</sup>. Chaque membre a une voix.

Pwiic, Partago ou Fairmondo ont mis en place des services identiques aux plateformes capitalistes mais elles sont animées par d'autres objectifs que leurs

<sup>7</sup> Conditions générales Pwiic, <https://pwiic.com/fr/Page/Conditions-generales-d-utilisation>

<sup>8</sup> Statuts de Partago : <http://www.ejustice.just.fgov.be/tsv/tsvf.htm>

<sup>9</sup> <http://www.partago.be/de-cooumlperatie.html>

<sup>10</sup> SCHOLZ Trebor et SCHNEIDER Nathan (sous la dir.), *Ours to hack and to own. The rise of platform cooperativism, a new vision for the future of work and fairer internet*, New-York, OR Books, 2016, p.79.

homologues Lisminut, Uber ou Amazon. Si chacune de ces plateformes coopératives suit sa propre logique et a des objectifs spécifiques, une ambition commune semble les animer : celle de remettre la gouvernance (et la propriété) de l'outil numérique dans les mains des utilisateurs, de se réapproprier la valeur captée par des groupes monopolistiques. Et en cela, ces initiatives s'inscrivent dans le coopérativisme de plateforme.

## LE COOPÉRATIVISME DE PLATEFORME : KESAKO ?

Après un premier engouement pour les initiatives de l'économie dite collaborative, ces deux mots suscitent à présent plus de méfiance ou du moins leur lot de questionnements. C'est que derrière les termes « économie collaborative », coexistent des pratiques fort différentes qui ont mis à jour la grande diversité des acteurs au sein de l'économie collaborative. Et pour brouiller encore un peu plus les pistes, seules certaines entreprises bien connues ont pendant un certain temps fait un holdup de l'appellation et ont ainsi occulté des initiatives collaboratives dont les finalités et les modalités de production s'opposaient à ces géants. C'est le cas du coopérativisme de plateforme.

Ce mouvement se structure aujourd'hui à un niveau international à travers le « Platform Cooperativism Consortium »<sup>11</sup> dont les missions visent à soutenir l'économie de plateformes coopératives par la recherche, l'expérimentation, l'éducation, le plaidoyer, la documentation des meilleures pratiques, le soutien technique, la coordination du financement et les événements. Ce consortium est ouvert à tous les acteurs qui partagent les valeurs et les principes du coopérativisme de plateforme et qui sont en mesure de le démontrer.

C'est suite aux critiques adressées à l'économie collaborative de type capitaliste, plus adéquatement appelée « capitalisme de plateforme », que le coopérativisme de plateforme a émergé. Ces grandes plateformes qui dominent l'économie dite collaborative sont critiquées pour plusieurs raisons : elles captent de façon excessive la valeur produite à leur seul profit, elles ont un modèle économique fondé sur le contournement du paiement des cotisations sociales et patronales, promeuvent un mode d'organisation du travail hyper flexible et précaire avec un lien de hiérarchie et de dépendance fort,...

L'un des premiers à avoir mis en avant le concept de coopérativisme de plateforme est Trebor Sholz. Selon lui, le « *coopérativisme de plateforme est un terme qui décrit des changements d'ordre technologique, culturel, politique et sociaux* »<sup>12</sup> et repose sur deux principes essentiels : « *propriété collective et gouvernance démocratique* »<sup>13</sup>. Trebor Sholz entend par plateforme « *les endroits où nous traînons, travaillons, bricolons et générons de la valeur après*

<sup>11</sup> <https://platform.coop/consortium>

<sup>12</sup> SCHOLZ Trebor, *op cit*, p.14

<sup>13</sup> *Ibid.*, p.23

*avoir allumé nos téléphones ou nos ordinateurs* »<sup>14</sup>. Le terme « *cooperativism* » se réfère, quant à lui, au fait que ces plateformes soient détenues par leurs utilisateurs et qu’y soit développée une gouvernance démocratique. Le coopérativisme de plateforme s’inscrit donc dans la tradition coopérative et promeut les sept principes de l’Alliance Coopérative internationale<sup>15</sup>. Même si les initiatives ne doivent pas forcément s’incarner dans la forme juridique de la société coopérative.

En plus des principes coopératifs, Trebor Sholz développe dix principes<sup>16</sup> qui doivent servir de balises aux acteurs du coopérativisme de plateforme. Principes parmi lesquels on retrouve l’importance de la propriété collective de la plateforme et des protocoles qui l’organisent, le fait que les plateformes doivent être capables d’offrir un revenu digne et sûr à tous les travailleurs qui œuvrent sur celles-ci, que les bénéficiaires doivent être intégrés et impliqués dès la conception de la plateforme « *afin qu’ils comprennent les paramètres et le modèle qui gouverne leur environnement de travail* »<sup>17</sup>... Il insiste également sur la transparence dont doivent faire preuve ces plateformes en ce qui concerne le stockage et l’utilisation des données des clients et des travailleurs.

L’idée fondamentale du coopérativisme de plateforme consiste donc à répliquer des outils existants (plateformes numériques) sous une forme plus équitable et plus démocratique que celle qui a dominé jusqu’à aujourd’hui. Et cela passe surtout par la propriété collective de la plateforme par ceux qui en bénéficient.

## POTENTIEL ET ANGLES MORTS

Le coopérativisme de plateforme propose un autre modèle, basé sur la gouvernance démocratique, aux initiatives existantes du capitalisme de plateforme. A travers le Consortium, il y a également l’ambition de fédérer les acteurs de ce mouvement, de créer un écosystème coopératif pour montrer que ces initiatives ne sont pas isolées et qu’elles peuvent créer un rapport de force non négligeable avec les plateformes capitalistes.

Toutefois, si le coopérativisme de plateforme pose les bases d’un entrepreneuriat coopératif numérique et permet de souligner qu’un pluralisme économique est possible, il soulève encore une série de questions qui sans réponses pourraient fragiliser voire menacer sa portée alternative face au capitalisme de plateforme. Des chantiers qui se posent avec beaucoup d’acuité étant donné la visibilité du mouvement et son ambition planétaire.

<sup>14</sup> SCHOLZ Trebor et SCHNEIDER Nathan (sous la dir.), *op cit*, p.24

<sup>15</sup> <http://ica.coop/fr/node/10584>

<sup>16</sup> SCHOLZ Trebor, Platform Cooperativism: Challenging the Corporate Economy, Rosa Luxemburg Foundation, 2016, p.19

<sup>17</sup> SCHOLZ Trebor et SCHNEIDER Nathan (sous la dir.), *op cit.*, p.25

Ainsi, dans certains cas, l'absence de statut valable pour les travailleurs dans les plateformes n'est pas toujours solutionnée comme le montre l'exemple de Pwiic. Même si la volonté des fondateurs n'est pas de contribuer à une économie des « petits boulots », ils ne prévoient pas de salarier les personnes qui prestent un service via la plateforme. Même si quelques jalons sont posés (pas de commissions sur les prestations, pas d'imposition de tarif, agrément de l'administration fiscale...), le risque de créer les conditions d'un travail précaire est bien réel.

Par ailleurs, la propriété collective par les utilisateurs est l'un des principes fondamentaux du coopérativisme de plateforme. Les utilisateurs peuvent ainsi participer aux décisions de leur plateforme. Et puisqu'il s'agit d'un des principes de base du coopérativisme de plateforme, l'enjeu de la participation est majeur. Bien entendu, la question de la participation touche l'ensemble du mouvement coopératif et ne s'arrête pas au coopérativisme de plateforme. Cependant, le choix de l'outil numérique et l'ambition quasi planétaire de certaines initiatives donnent une dimension supplémentaire à cette question. Ainsi, le passage par l'outil numérique peut rendre difficile l'accès à ces plateformes pour toute une série de publics (personnes âgées, personnes défavorisées,...). C'est ce qu'on appelle la fracture numérique. Comment les acteurs du coopérativisme de plateforme s'approprient ces questions ? Quels outils mettent-ils en place pour résorber cette fracture ? Force est de constater que dans les textes théoriques, ces questions sont peu ou prou abordées. De son côté, l'exemple de Fairmondo ramène la question maintes fois posée de l'opérationnalisation de la démocratie avec un nombre important de coopérateurs. Ici, elle se pose avec encore un peu plus de force. En effet, comment mettre en place une gouvernance réellement démocratique dans des communautés larges et essentiellement virtuelles ? Pour un mouvement qui se veut international et dont certaines structures ont l'ambition de toucher un nombre important d'utilisateurs à travers le monde, cet enjeu de la démocratie avec un nombre élevé de coopérateurs s'avère fondamental.

Enfin, la question de la finalité de ces initiatives mérite d'être développée et débattue. Certes, l'objectif qui traverse le coopérativisme de plateforme consiste à se réapproprier l'outil numérique, actuellement capté par de grands groupes et ce, à travers une gouvernance démocratique. Qu'elles soient des organisations d'intérêt mutuel ou général, aucune question n'est par contre posée au sujet de la nature même des activités développées au sein des plateformes coopératives au regard de leur finalité. Inspirées des principes coopératifs, les plateformes coopératives entendent contribuer « *au développement durable de leur communauté dans le cadre d'orientations approuvées par leurs membres* ». Pour grossir le trait, une plateforme qui mettrait en vente des armes, qui appartiendrait à ses utilisateurs et qui fonctionnerait avec une gouvernance participative et démocratique respecterait-elle les principes du coopérativisme de plateforme ? Finalement, qu'importe la communauté et les services qui lui sont rendus... ? Est-ce que le coopérativisme de plateforme doit se contenter de se réapproprier le numérique en lui ajoutant une dose de démocratie ? Si la critique de la nature de l'activité en cohérence avec les finalités s'adresse à n'importe quelle

entreprise sociale, elle semble encore plus prégnante pour le coopérativisme de plateforme. D'une part, compte tenu de la visibilité dont il dispose et de l'alternative qu'il propose au capitalisme de plateforme. D'autre part, parce que la manière dont il revisite la production et la consommation l'empêche, selon nous, d'en faire l'économie. Il pourrait du coup remettre sur le métier une réflexion en profondeur sur le « pourquoi crée-t-on des entreprises ? » Et par là, mettre en débat la question des réels besoins de nos sociétés ? Quel est le sens par exemple d'une société dans laquelle nous nous faisons livrer nos repas par des coursiers plutôt que de s'offrir un restaurant entre amis ? D'un monde dans lequel nos enfants sont gardés par des étrangers recrutés sur internet quand nous ne saluons pas la fille du voisin qui aurait apprécié décrocher un tel job ? Un exercice qui pourra s'avérer salutaire et inspirer bien d'autres entreprises sociales et les mouvements qui les soutiennent.

**Pour citer cette analyse** : Violaine WATHELET, « Coopérativisme de plateforme, une économie réellement collaborative ? », Analyse, SAW-B [en ligne : [www.saw-b.be](http://www.saw-b.be)], 2017.



## LES ANALYSES DE SAW-B

*Les analyses de SAW-B sont des outils de réflexion et de débat. Elles posent un regard critique sur les pratiques et objectifs des entreprises sociales mais aussi sur notre société, nos modes de consommation, de production. Leur visée est de comprendre les réalités, décoder les enjeux et, collectivement, construire les réponses aux difficultés rencontrées par les alternatives économiques.*

*Ces textes sont le résultat des interpellations des acteurs de terrain et de nos recherches. Vous pouvez y contribuer : faites-nous part de vos questions, commentaires et propositions en amont ou en aval de ces textes. Si vous le souhaitez, nous sommes à votre disposition pour aborder, au sein de votre entreprise sociale ou de votre collectif citoyen, les thèmes traités dans ces analyses. Contactez-nous : [info@saw-b.be](mailto:info@saw-b.be)*



SAW-B, Solidarité des Alternatives Wallonnes et Bruxelloises, est une fédération d'entreprises d'économie sociale qui regroupe plus de 120 membres. Nous cherchons à faire mouvement pour l'alternative économique et sociale.

Nos actions : défendre et représenter l'économie sociale ; soutenir et accompagner des porteurs de projets d'économie sociale ; susciter une réflexion critique à propos des alternatives économiques, avec les travailleurs des entreprises d'économie sociale et avec les citoyens investis dans des initiatives solidaires.

SAW-B est reconnue comme agence-conseil par la Wallonie et comme acteur d'éducation permanente par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Toutes nos analyses sont sur [www.saw-b.be](http://www.saw-b.be).